

Sans revenir sur tous les aspects de cette loi, FO Finances réaffirme que l'inversion de la hiérarchie des normes est de fait une remise en question de la conception républicaine des rapports sociaux.

Mais le combat mené contre cette loi n'occulte pas les dossiers de la Fonction Publique et la situation que vivent au quotidien les agents des ministères économiques et financiers, en particulier à la DGFIP, à savoir :

- la retenue à la source et le problème de la « discrimination fiscale » qui fait déjà débat.
- les 1512 emplois supprimés dans le projet de loi de Finances 2017.
- la santé au travail malade des dysfonctionnements et du manque crucial de moyens.
- l'environnement des postes de travail et réorganisations successives des services quand ce n'est pas leur suppression.
- les perspectives de carrière et les rémunérations des agents.

Au sein de ce concert de réformateurs frénétiques et autistes, la DGFIP joue sa partition. Il faut donc regrouper les missions dans des services atteignant une taille critique non précisée à ce jour au détriment des besoins réels des usagers, notamment les plus fragiles. C'est une façon de préparer les esprits à l'extinction des lumières dans les services de proximité, l'usager sera suffisamment éclairé par les applications en ligne.

A en croire les tenants du tout numérique, demain de vastes plates-formes gèreraient tous les besoins. Quid alors de ceux, sans doute totalement archaïques, qui considèreraient que le lien social abouti passe par le contact humain ?.

A FO-DGFIP, nous estimons, sans méconnaître les apports des outils numériques, que, sans service public accessible à tous, comme utilisateurs ou bien employés (les services de l'Etat comme ascenseur social), les fondements de la République, héritages de la philosophie des « Lumières », pourraient être ébranlés. Il est donc vital de ne pas laisser éteindre les lumières du service public de proximité, élément indispensable de maintien du lien social.

Ce sont ces valeurs que les membres de la délégation FO DGFIP du CHSCT de la Sarthe entendent défendre dans un esprit constructif et sans ambiguïté ; la validation des propositions d'action examinées en GT le 13 septembre dernier en est une preuve.

Merci pour votre attention.

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>



FAIRE CIRCULER

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »
(Saint Exupéry)

**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques**

Compte rendu du Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail du 23 septembre 2016

Ouverture de la séance à 9h30. [Lecture de la déclaration liminaire](#) (voir à la fin)

1. Approbation des PV des CHSCT du 26/05/2016 et 20/06/2016

2. Validation des propositions d'action, examinée en GT du 13/09/2016

Postes importants

1- CDFP Mamers :

Remplacement des évacuations des sanitaires
Réfection plomberie loge gardien remplaçant

2- CDFP St Calais :

Remplacement de la porte en bois trésorerie
Isolation plancher béton + local fioul (local sous trésorerie)

3- CDFP La Flèche :

Pose d'un digicode mécanique sur portillon

4- CDFP Nicot :

Garage à vélos
Pics anti pigeons + nettoyage
Porte local chaufferie

5 - CDFP De Gaulle :

Réfection des toilettes sur 8 étages, à hauteur de 12 000 €

Après débats, il reste environ 2300 € de disponibles pour palier certaines dépenses de fin d'année.

La délégation F.O.-DGFIP de la Sarthe a salué le travail accompli par l'assistant de prévention pour ses propositions d'action et dont le budget (85 613,95 €) a été utilisé dans les meilleures conditions.

3. Examen des accidents de travail

3 accidents de travail dont 2 accidents de trajet.

4. Examen des fiches de signalement

Les fiches de signalement portent surtout sur les relations avec l'usager. Une attention particulière doit être portée sur les agents victimes de ces agressions.

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>

5. Examen du registre SST

Concernant les malfaçons réalisées dans le logement du gardien concierge de Mamers, une action est engagée à l'encontre de la société prestataire.

Après la fin des déménagements des divers services installés au CDFP du Mans, des réorganisations de bureaux pourront être envisagées à la marge.

Suite aux tentatives et vol d'un vélo à l'entrée du CDFP du Mans, une étude sera engagée pour la réalisation d'un local vélo. Thème récurrent, qui nous l'espérons, aboutira enfin...

6. Présentation des aménagements de poste

Le MDP, médecin de prévention, a demandé que lui soit communiqué un tableau de suivi des aménagements de postes réalisés par la DDFIP.

Les rédacteurs rappellent que les aménagements de postes ne sont évoqués en CHSCT que lorsqu'ils font l'objet du refus par l'administration d'appliquer les recommandations du MDP.

7. Présentation des conclusions des comptes rendus de visites

- Trésorerie de **La Suze** : RPS, les agents sont inquiets sur le devenir de la trésorerie.
- Trésorerie de **Loué** : les mauvaises conditions d'installation et la salubrité des locaux conduisent les agents à accepter plus facilement des délocalisations. **Fermeture de Loué le 31/12/2016.**
- Site de **Nicot** : La volonté d'installer des services fiscaux dans ces lieux a été actée en 1995. Après 20 ans d'utilisation, la constatation est rude :
Dégradation de parties de toiture, d'où infiltrations d'eau dans le grenier des archives.
Humidité dans les murs, dégradation des peintures et isolation thermique.
Installation des postes de travail des SPF à revoir.
Local à vélos à implanter.
Revoir la sécurité dans les archives.
Revoir la nomenclature du tableau électrique.

8. Information sur l'évolution du déménagement des services au CDIFP du Mans

Il a été rappelé la nécessité de mise à disposition de locaux propres aux agents nouvellement installés.

Ceci implique la prévision de prestations complémentaires de nettoyage par l'administration.

9. Information sur le marché de nettoyage avec la Sté Onet

Le Code du Travail précise que les locaux administratifs doivent faire l'objet d'un nettoyage quotidien. Trouver l'erreur ! Problème de moyens ou problème de contrat (3 jours par semaine) ou les 2 à la fois !?

Les plannings de ménage sont affichés à chaque étage.

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>

10. Questions diverses

ASR, adaptation des structures et du réseau :

Château du Loir : un ergonomiste doit intervenir en janvier 2017. Nous avons demandé que les conclusions soient rendues le plus rapidement possible afin que le CHSCT apporte sa contribution aux projets d'aménagement.

La Ferté-Bernard : toujours pas de crédit. Souhaitons que ce projet ne soit pas un mirage !

TBVS (tableau de bord de veille sociale) : un bilan devra être établi avant le 31/12/2016.

Centre de contact : dans la DDFIP de la Sarthe, le centre de contact n'est **pas prévu avant 2018.**

SUMER (Surveillance médicale des expositions aux risques) : le MDP a présenté cette enquête dont il a la charge.

Les objectifs de l'enquête sont :

- Contribuer à l'amélioration de la santé des salariés/agents et de la prévention par la connaissance des expositions professionnelles (Amiante, RPS, organisation de travail, TMS...).
- Décrire les expositions des salariés/agents par profession ou métier, secteur d'activité.
- Suivre l'ensemble des salariés/agents.

Séance levée à 13h20

Vos représentants **F.O. - DGFIP** au CHSCT:

- Jean-Yves PERDRIAU	Pôle CE Le Mans	tel : 02.43.83.82.86
- Anne PUJOL	Paierie Départementale	tel : 02.43.77.18.71

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Depuis trop longtemps, le recul social et la fuite en avant dans l'austérité budgétaire tiennent lieu de projet de société. Malgré un contexte social extrêmement tendu, certains thuriféraires de la pensée unique trouvent pourtant le moyen de jouer les pyromanes.

En cette première instance depuis la rentrée, il est bon de rappeler que ce premier semestre 2016 aura été marqué par le combat contre la loi Travail engagé par sept organisations syndicales dont FO.

Nous avons eu confirmation que ce gouvernement non seulement ne respecte pas ses engagements électoraux, mais il n'est pas le seul, mais pire, il méprise le dialogue social à un niveau jamais atteint depuis au moins 1958.

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>